



Wallonie

Commune de Manhay

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de :

#### Permis d'urbanisme

Le demandeur est **Mr. NORGA Vincent** domicilié à 6960 MANHAY, rue des Boussines, Vaux-Chavanne n° 48/25

Le terrain concerné est situé à 6960 MANHAY, rue du Pré des Fossés et cadastré Division VI, Section A, n° 1876D – Lot 1 du lotissement «HOUET ».

Le projet consiste en **la construction d'une maison unifamiliale** et présente les caractéristiques suivantes : Ecart aux prescriptions du lotissement « HOUET » au point de vue de :

- Modification du relief du sol (remblai) ;
- Volume annexe à toiture plate ;
- Rapport façade/pignon supérieur à 1,5 ;
- 2 matériaux de parement pour les élévations ;
- Bardage en fibrociment ;
- Baies d'allure horizontale ;

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 à l'adresse suivante : Administration Communale – Service Urbanisme, Voie de la Libération n° 4 – 6960 MANHAY

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme SCHWINDT Louise - 086/45.03.18 dont le bureau se trouve à : Voie de la Libération n° 4, 6960 MANHAY

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 30.09.2022 au 14.10.2022 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale, Voie de la Libération n°4, 6960 MANHAY

- par courrier électronique : [louise.schwindt@manhay.org](mailto:louise.schwindt@manhay.org)

**Afficher le 23.09.2022**